

« Perspectives de l'économie mondiale » du FMI de janvier 2016 : Entre « timide rebond » et « basculement des risques »

Dans la mise à jour de ses « Perspectives de l'économie mondiale » publiée le 19 janvier, le Fonds Monétaire International, estime la croissance mondiale en 2016 à 3,4 %, en baisse de 0,2 point par rapport à ses prévisions d'octobre 2015. Pour le Fonds, « la reprise de la croissance mondiale est faible et inégale et les risques basculent désormais vers les pays émergents ». « Dans les pays avancés, la croissance devrait se hisser à 2,1 % et se maintenir en 2017, soit un rebond un peu plus timide que celui prévu en octobre ». Dans les pays émergents et les pays en développement, « Les projections de croissance [...] font état d'un rebond plus modeste que prévu. La croissance devrait passer de 4 % en 2015 (taux le plus bas depuis la crise financière de 2008-09) à 4,3 % et à 4,7 % en 2016 et en 2017, respectivement. » Mais ces chiffres ne reflètent pas les fortes disparités qui existent d'un pays à l'autre. Ainsi « en Chine, la croissance devrait ralentir à 6,3 % en 2016 et à 6,0 % en 2017, principalement à cause de l'affaiblissement de la croissance de l'investissement qui accompagne le rééquilibrage de l'économie ». « En Inde et dans les autres pays émergents d'Asie les perspectives s'annoncent encourageantes [...] tandis que l'Amérique latine et les Caraïbes accuseront de nouveau une contraction en 2016 ». Selon le FMI, outre le « ralentissement progressif de l'activité économique en Chine », plusieurs facteurs peuvent être évoqués pour expliquer cette situation : 1/ « la baisse des prix de l'énergie et d'autres produits de base », 2/ « un durcissement progressif de la politique monétaire aux États-Unis dans le contexte d'une reprise résiliente », 3/ « une soudaine poussée de l'aversion pour le risque à l'échelle mondiale », 4/ « une escalade des tensions géopolitiques actuelles ». Pour le Fonds Monétaire International, la priorité doit être donnée aujourd'hui à l'accroissement de « [...] la production effective et potentielle en soutenant la demande et en opérant des réformes structurelles ». Et en ce qui concerne les Pays avancés « où l'inflation reste bien en deçà des objectifs fixés par les banques centrales, il demeure essentiel de mener une politique monétaire accommodante. »

Le Bulletin du FMI : <http://www.imf.org/external/French/pubs/ft/survey/so/2016/RES011916AF.htm>

La mise à jour des principales projections : <http://www.imf.org/external/french/pubs/ft/weo/2016/update/01/pdf/0116f.pdf>

L'économie mondiale en 2016, entretien avec le « Chief economist », du FMI Maury Obstfel :

<http://www.imf.org/external/french/pubs/ft/survey/so/2016/INT010416AF.htm>

INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIÈRES GÉNÉRALES

Union européenne

BCE

Lors de sa réunion du 21 janvier 2016, le Conseil des gouverneurs a décidé de laisser les taux inchangés. En ce qui concerne les mesures de politique monétaire non conventionnelles, le Conseil a déclaré « (...) les évolutions concernant l'économie réelle, la distribution du crédit et les conditions financières se sont améliorées et ont renforcé la capacité de résistance de la zone euro aux chocs économiques observés récemment au niveau mondial. Les décisions que nous avons prises début décembre, de poursuivre nos achats mensuels nets d'actifs à hauteur de 60 milliards d'euros au moins jusque fin mars 2017 et de réinvestir les remboursements au titre du principal sur les titres venant à échéance aussi longtemps que nécessaire, étaient totalement adéquates. Elles se traduiront par un apport significatif de liquidités au secteur bancaire et consolideront notre stratégie consistant à fournir des indications sur la trajectoire future des taux d'intérêt directeurs (*forward guidance*). Cela étant, en ce début d'année, les risques à la baisse se sont à nouveau accentués dans un contexte d'incertitudes accrues liées aux perspectives de croissance des économies de marché émergentes, à la volatilité des marchés financiers et des matières premières et aux développements géopolitiques. Dans cet environnement, la dynamique de l'inflation demeure en outre plus faible que prévu. Il conviendra donc de réexaminer, et éventuellement de reconsidérer, l'orientation de notre politique monétaire lors de notre prochaine réunion, début mars lorsque les nouvelles projections macroéconomiques établies par les services de la BCE, qui couvriront également 2018, seront disponibles. Parallèlement, nos travaux doivent nous permettre de garantir que toutes les conditions techniques seront en place pour que l'ensemble des options de politique monétaire puissent être mises en œuvre, si nécessaire. »

La déclaration complète : https://www.banque-france.fr/uploads/tx_bdfgrandesdates/cp-bce-declaration-introductive-janvier-2016.pdf

Chômage

Dans la zone euro (ZE19), le taux de chômage corrigé des variations saisonnières s'est établi à 10,5 % en novembre 2015, en baisse par rapport au taux de 10,6 % enregistré en octobre 2015 et à celui de 11,5 % de novembre 2014. Il s'agit du taux le plus faible enregistré dans la zone euro depuis octobre 2011. Dans l'UE28, le taux de chômage s'est établi à 9,1% en novembre 2015, en baisse par rapport au taux de 9,2 % enregistré en octobre 2015 et à celui de 10,0 % de novembre 2014. Il s'agit du taux le plus faible dans l'UE28 depuis juillet 2009. Eurostat estime qu'en novembre 2015, 22,159 millions d'hommes et de femmes étaient au chômage dans l'UE28, dont 16,924 millions dans la zone euro. Par rapport à octobre 2015, le nombre de chômeurs a diminué de 179 000 dans l'UE28 et de 130 000 dans la zone euro. Comparé à novembre 2014, le chômage a baissé de 2,146 millions de personnes dans l'UE28 et de 1,573 million dans la zone euro. Parmi les États membres, les taux de chômage les plus faibles en novembre 2015 ont été enregistrés en Allemagne (4,5 %), en République tchèque (4,6 %) ainsi qu'à Malte (5,1 %), et les plus élevés en Grèce (24,6 % en septembre 2015) et en Espagne (21,4 %).

Publications au Journal Officiel

Décret n° 2015-1851 du 29 décembre 2015 authentifiant les chiffres des populations de métropole, de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique, de La Réunion, de Saint-Barthélemy, de Saint-Martin et de Saint-Pierre-et-Miquelon.

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000031740347&categorieLien=id>

Décret n° 2015-1854 du 30 décembre 2015 relatif aux modalités de communication par la Banque de France de données relatives à la situation financière des entreprises ou organismes d'assurance et aux sociétés de gestion et aux obligations de déclaration de ces entités.

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000031740363&categorieLien=id>

SUIVI DE PLACE ET ACTIVITÉS DE L'INSTITUT

Panorama de l'activité bancaire dans les DCOM en 2014

L'Institut d'émission des départements d'Outre-mer (IEDOM) a publié une étude sur le système bancaire dans les cinq départements (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion et Mayotte) et les trois collectivités d'outre-mer (Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin) qui constituent son périmètre d'intervention. Ce panorama retrace l'organisation, l'activité et les performances des banques en 2014.

Le système bancaire local des DCOM est composé de 39 établissements de crédit à fin 2014. C'est à La Réunion et à la Guadeloupe que le paysage bancaire est le plus dense avec la présence respectivement de 23 et 21 enseignes. Le secteur bancaire local génère un Produit net bancaire (PNB) de plus de 1,4 milliard d'euros en 2014 et emploie 6 462 personnes dans les DFA et dans l'océan Indien. Il occupe un rôle central dans le développement de l'économie des DCOM à travers les financements accordés aux agents économiques, dont l'encours total s'établit à 36,5 milliards d'euros à fin 2014.

Par ailleurs, si le maillage du territoire reste contrasté selon les géographies, le niveau de bancarisation des DCOM progresse. Néanmoins, le système bancaire local est caractérisé par la taille réduite du marché, le poids des coûts de structure et un niveau élevé de sinistralité dans un environnement économique en demi-teinte. Des changements structurels sont opérés sur les places bancaires ultramarines afin de permettre une amélioration de la rentabilité des activités et une optimisation de l'organisation des établissements de crédit.

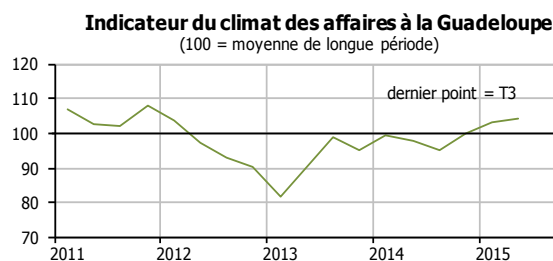
Cette note est téléchargeable librement sur le site : <http://www.iedom.fr/>

3^e trimestre 2015 : Une activité moins dynamique mais des anticipations positives

L'indicateur du climat des affaires (ICA) poursuit sa progression pour le troisième trimestre consécutif mais à un rythme plus ralenti (+1,3 point après +3,4 points au trimestre précédent). À 104,6 points, il demeure au-dessus de sa moyenne de longue période et est à son plus haut niveau depuis juin 2012.

L'amélioration de l'ICA tient essentiellement aux anticipations positives des chefs d'entreprise sur le trimestre à venir. Avec la perspective d'augmenter leur activité au quatrième trimestre, la plupart des chefs d'entreprises interrogés à fin septembre revoient à la hausse leur décision d'investir à un an. Concernant le marché du travail, une petite éclaircie est observée avec un nombre de demandeurs d'emploi en recul. Cependant, la consommation des ménages stagne ayant un impact négatif sur les échanges extérieurs et le secteur du commerce. Dans la plupart des secteurs, l'activité est en recul.

L'IEDOM Guadeloupe a publié la note « Tendances conjoncturelles » relative au 3^e trimestre 2015. Cette note est téléchargeable librement sur le site : <http://www.iedom.fr/>

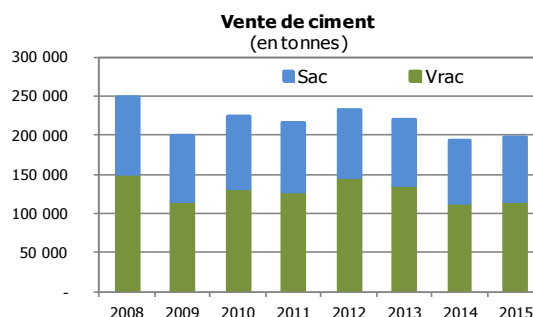


Source : Enquête de conjoncture IEDOM

Légère hausse des ventes de ciment en 2015

En cumul sur l'année 2015, les ventes de ciment en Guadeloupe (hors Îles du Nord) s'élèvent à 196 968 tonnes, en hausse de 1,4 % sur un an après par une année 2014 marquée par une forte baisse. Elles restent légèrement en dessous du volume des ventes observé pendant la crise de 2009 (198 748 tonnes).

Dans le détail, les ventes en vrac, généralement destinées aux grands chantiers, affichent une hausse de 1,1 % et les ventes en sac, communément dédiées à la construction privée, augmentent de 1,8 %.



Source : LAFARGE Ciments Antilles

La croissance démographique en Guadeloupe en 2013 : un équilibre précaire

Selon la dernière publication de l'Insee, au 1^{er} janvier 2013, 402 119 habitants résident en Guadeloupe. Sur les cinq dernières années, l'accroissement annuel est quasi nul (+0,02 %). Les départs tendent à être plus nombreux que les arrivées et annulent l'excédent naturel. Ces flux d'entrées et de sorties ont également des conséquences sur la structure de la population. Le vieillissement de la population s'accélère tandis que le déséquilibre entre les hommes et les femmes s'accroît.

Source : <http://www.insee.fr>

BRÈVES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

Retour des touristes nord-américains

Selon les professionnels du secteur du tourisme, le marché nord-américain (États-Unis et Canada) s'oriente à la hausse à fin 2015 offrant des perspectives prometteuse pour la haute saison touristique. Le vol inaugural de la compagnie Norwegian Airlines en provenance de Boston aux États-Unis a atterri le 4 décembre à l'aéroport Pôle Caraïbes. Depuis cette date, trois vols par semaine sont programmés depuis New York, Baltimore/Washington et Boston vers la Guadeloupe. La compagnie Air Canada présente à l'aéroport Pôle Caraïbes depuis 40 ans renforce ses rotations, ajoutant un 3^e vol hebdomadaire.

Géothermie : rachat de la centrale par la firme Ormat Technologies

Le 7 décembre 2015, 85 % du capital de la centrale géothermique de Bouillante a été acquise par la firme américaine Ormat Technologies, leader mondial du secteur. Ce rachat fait suite à l'arrêté du 1^{er} décembre 2015, de la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, autorisant la société Géothermie Bouillante à exploiter une installation de production d'électricité d'origine géothermique. Unité de production unique dans la Caraïbe, elle est appelée à accompagner la transition énergétique engagée en Guadeloupe. Le triplement des capacités de production proposé par Ormat permettra aussi de contribuer à l'objectif d'autonomie énergétique des Outre-mer.

ACTUALITÉS RÉGIONALES

Signature du Contrat de Ville de Saint-Martin

Après un an de travail, le Contrat de Ville de Saint-Martin a été signé le 14 décembre 2015 par la Présidente de la Collectivité, la préfète et 11 partenaires. Ce contrat traduit la nouvelle politique que souhaite mener l'État avec la Collectivité, les institutions et différents opérateurs, bailleurs sociaux et associations qui disposent de 5 années pour les mettre en œuvre. Elle s'articule autour de cinq thématiques : l'habitat, l'environnement et le cadre de vie, la santé, la réussite scolaire, la sécurité et la prévention de la délinquance, la formation et le développement économique.

Saint-Barthélemy : la caisse locale de Sécurité sociale en charge également du RSI

Le gouvernement a fait adopter un amendement prévoyant la gestion du Régime Social des Indépendants (RSI) à Saint-Barthélemy par la future caisse locale de Sécurité sociale. Cet amendement a été inclus au projet de loi de financement de la Sécurité Sociale pour 2016, adopté au parlement le 30 novembre dernier.

Saint-Barthélemy : baisse effective de la dotation globale de compensation

Comme annoncé par le président François Hollande lors de son passage à Saint-Barthélemy, les sommes dues par la Collectivité au titre de la Dotation globale de compensation (DGC) sont divisées par deux. Ce compromis a été inscrit dans l'article 11 bis de la loi de finances 2016, par amendement du gouvernement le 17 décembre 2015. Pour rappel, en 2014, la provision constituée au titre de la DCG s'élevait à 17 millions d'euros.

PRINCIPAUX INDICATEURS

INDICATEURS DE REFERENCE				Données brutes	Variation mensuelle	Glissement annuel
Prix (Source : Insee)	Indice des prix à la consommation (base 100 en 1998)	Guadeloupe France entière	Novembre 2015	129,6 127,7	0,5 % -0,2 %	0,4 % 0,0 %
Demandeurs d'emploi (Source : Dicccte)	Nombre de demandeurs d'emploi (DEFM A) (données CVS)		Novembre 2015	57 350	-0,2 %	0,2 %
Commerce extérieur (Source : Douanes)	Exportations (en cumul - millions d'euros) Importations (en cumul - millions d'euros)		Novembre 2015	190,4 2 286,0	- -	-8,5 % -10,4 %
Créations d'entreprises (Source : Insee)	Nombre d'entreprises créées (hors auto-entreprises)		Novembre 2015	301	-19,1 %	-11,5 %
Vulnérabilité des ménages (Source : Jedom)	Personnes physiques en interdiction bancaire Retraits de cartes bancaires (Flux)		Cumul annuel Novembre 2015	3 656 462	- -35,6 %	-2,6 % 20,3 %

INDICATEURS SECTORIELS				Données brutes	Variation mensuelle	Glissement annuel
Trafic aéroportuaire (Source : Aéroport Pôle Caraïbe)	Nombre de passagers (entrées + sorties, hors transit)		Novembre 2015	131 911	0,7 %	0,4 %
			Cumul annuel	1 811 779	-	1,8 %
Trafic maritime (Source : Guadeloupe Port Caraïbe)	Trafic net de marchandises (tonnes) Nombre de passagers (entrées + sorties)		Novembre 2015	268 679 57 371	0,4 % -2,6 %	7,7 % 10,4 %
Immatriculations (Source : Préfecture)	Immatriculations de véhicules neufs		Décembre 2015	2 897	37,3 %	20,6 %
			Cumul annuel	17 317	-	6,9 %
Consommation de ciment (Source : Ciments Antillais)	Ventes de ciment (tonnes)		Décembre 2015	15 907	8,5 %	5,8 %
			Cumul annuel	196 968	-	1,4 %

Taux directeurs de la Banque centrale européenne

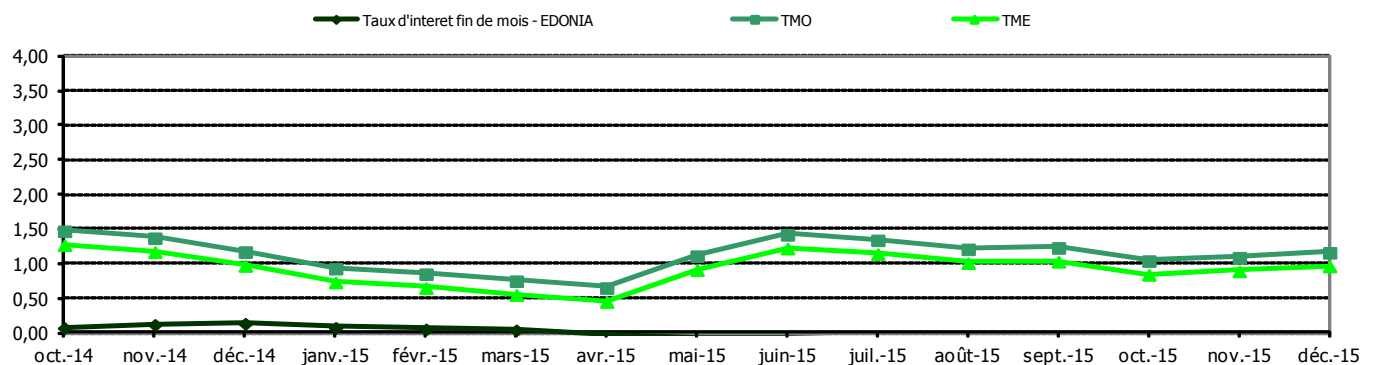
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	taux	date d'effet					
Taux de la facilité de prêt marginal	0,05%	10/09/2014					
Taux de la facilité de dépôt	0,30%	10/09/2014					
	-0,30%	09/12/2015					
Taux d'intérêt légal 1er semestre 2016 - JORF du 27/12/2015							
Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/08/15)							
Créances de personnes physiques	Livret A et bleu	LDD					
<i>(Hors besoins professionnels) :</i>	0,75%	0,75%					
Autres cas :	4,54%	1,25%					
	1,01%	2,00%					
		<i>* hors prime d'Etat</i>					
Taux d'intérêt fin de mois - EONIA							
Taux d'intérêt fin de mois - EURIBOR							
Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
-0,1220%	-0,1290%	-0,1270%	-0,1270%	-0,2050%	-0,1310%	-0,0400%	0,0600%
Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)				Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)			
Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
1,04%	0,85%	0,90%	0,97%	1,24%	1,05%	1,10%	1,17%

Taux de l'usure (seuils applicables au 1^{er} janvier 2016)

Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielles, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts immobiliers			
Prêts à taux fixe	3,96%	Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	7,27%
Prêts à taux variable	3,64%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable	2,83%
Prêts-relais	4,25%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe	3,36%
Autres prêts		Découverts en compte	13,43%
Prêts d'un montant inférieur ou égal à 3 000 euros	19,99%	Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	2,56%
Prêts d'un montant compris entre 3 000 euros et 6 000 euros	13,25%	Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs besoins professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts d'un montant supérieur à 6 000 euros	7,61%	Découverts en compte	13,43%

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

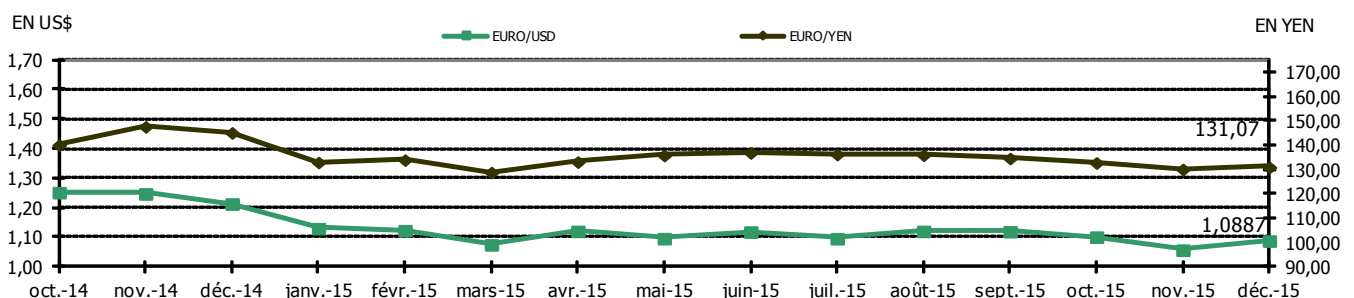
Taux des marchés monétaires et obligataires



Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,0887	EURO/ZAR (Afrique du sud)	16,9530	EURO/SRD (Surinam)	4,3432
EURO/JPY (Japon)	131,0700	EURO/BWP (Botswana)	12,1846	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	1,9437
EURO/CAD (Canada)	1,5116	EURO/SCR (Seychelles)	14,3622	EURO/DOP (Rép. Dom.)	49,4333
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,7339	EURO/MUR (Maurice)	38,9278	EURO/BBD (La Barbade)	2,1715
EURO/SGD (Singapour)	1,5417	EURO/BRL (Brésil)	<i>nd</i>	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	6,9717
EURO/HKD (Hong-Kong)	8,4376	EURO/VEF (Vénézuéla)	6,8318	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	3491,4557	EURO/XCD (Dominique)	2,9316	EURO/FC (Comores)	491,96775

Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



Taux de conversion irrévocables pour les 17 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE	15,6466 EEK
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM	
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD	
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0,429300 MTL	30,1260 SKK	

Directeur de la publication : Hervé GONSARD - Responsable de la rédaction : J-M. PAUGAM

Editeur et Imprimeur : IEDOM - Parc d'activité de la Providence - ZAC de Dothémare - 97 139 Les Abymes

Achevé d'imprimer le 27 janvier 2016 - Dépôt légal : janvier 2016 - ISSN 1240-3806